

PLAN D'ALIMENTATION DE BOUCHERIE, FEMELLE ALLAITANTE OU LAITIÈRE

ANIMAL DE BOUCHERIE



FEMELLE ALLAITANTE OU LAITIÈRE



Toujours faire une transition d'environ 3 semaines lors d'un changement d'alimentation.

Les animaux doivent toujours disposer de fourrages de qualité à volonté

C20: Aliment de croissance à distribuer aux chevreaux, dès les premières semaines de vie et jusqu'au sevrage. Passer progressivement de 100 g à 600 g de **C20** par chevreau, par jour sur cette période.



POUR PLUS DE RENSEIGNEMENTS,
DEMANDEZ CONSEIL AUPRÈS DE VOTRE MAGASIN.

C30: À utiliser pour l'engraissement des cabris, à la suite du **C20**, à raison de 100 à 250 g pour 10 kg de poids vif. **C30** permet de limiter l'apparition de calculs urinaires chez les boucs.

C45: À distribuer, accompagné de fourrages de bonne qualité aux chèvres allaitantes ou laitières en fonction de l'état physiologique de l'animal et de son potentiel de production de lait. Soit 600 à 1000 g de **C45**/chèvre/jour.

photos taille réelle en mm



C20



C30



C45

TOUJOURS FAIRE UNE TRANSITION LORS D'UN CHANGEMENT D'ALIMENTATION ET AUGMENTER LES RATIONS PROGRESSIVEMENT.
LES ANIMAUX DOIVENT TOUJOURS DISPOSER D'EAU PROPRE ET TEMPÉRÉE, À VOLONTÉ.